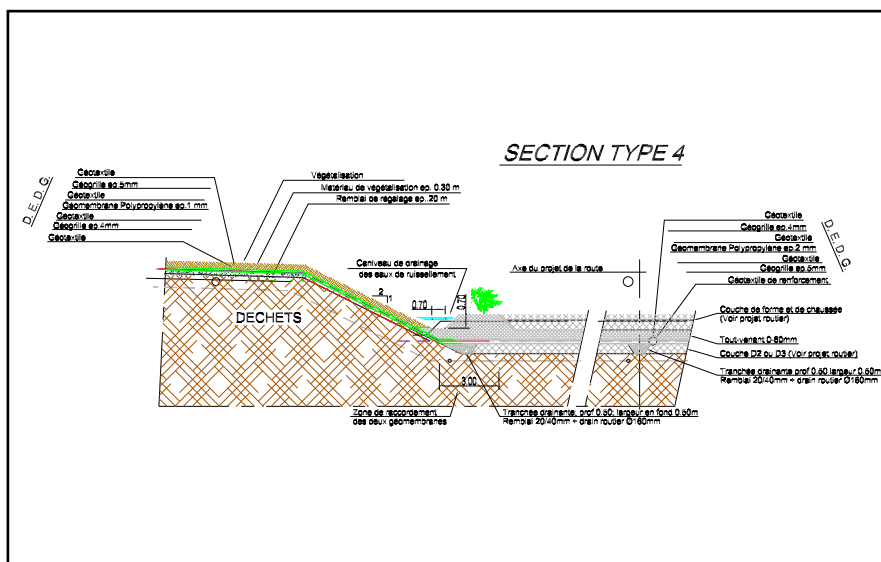


Décharge de Cambaie

Audit et étude du projet de réhabilitation



Pays
France

Client
Commune de Saint Paul
(La Réunion)
Société d'Équipement de la Réunion (SEDRE)
Direction Départementale de L'Équipement

Date
1999-2000

Prestations de Sogreah

- ▶ Audit préalable
- ▶ Audit d'exploitation
- ▶ Avant projet
- ▶ Projet
- ▶ Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux
- ▶ Direction de l'exécution des contrats de travaux



Contexte

La commune de Saint Paul, propriétaire du centre d'enfouissement technique de Cambaie, a terminé l'exploitation du site. Elle a confié à Sogreah un audit préalable à la réhabilitation, un audit d'exploitation, l'avant projet et le projet des travaux de réhabilitation.

Le site à réhabiliter représente une superficie de 85000m² avec deux maîtrises d'ouvrage : la commune de Saint Paul pour 67100m² et la région Réunion pour 17900m². Sur une partie du site du CET doit se construire un axe routier 2X2 voies St Paul /le Port.

Objectif du projet

Il s'agit de réaménager le site de la décharge dans le but d'éliminer et de réduire les impacts observés sur l'environnement et les risques d'accidents potentiels sous l'axe routier.

Déroulement de l'étude

- Il a comporté trois parties :
- ◆ Etude du projet de purge des déchets et élaboration du DCE
 - ◆ Projet de réhabilitation du site sous l'emprise de l'axe routier projeté
 - ◆ Projet de réhabilitation du site hors de l'emprise du projet routier

Les points techniques importants du projet ont été :

- ◆ Le calcul du dimensionnement du dispositif de dégazage
- ◆ Le calcul du DEDG pour permettre le passage d'une voie express sur le site
- ◆ L'intégration de l'aménagement dans le projet d'endiguement de la rivière des Galets
- ◆ La définition de la zone de purge des déchets